

Mais ces zones régionales de libre-échange offrent un autre avantage important. On pourrait faire une analogie avec les «blocs» plus larges de coopération tels le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains et, naturellement, l'ANASE. Ces regroupements sont tous passé par un certain nombre d'étapes, pas toujours positives ou progressistes. Mais, aujourd'hui, ils constituent d'excellents instruments de coopération sur divers fronts.

Prenons l'exemple de l'Organisation des États américains où l'impulsion en faveur des valeurs et des institutions démocratiques a été renforcée par l'appui et l'exemple fournis par d'autres membres.

De même, les regroupements économiques tel le forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) font porter leurs efforts sur les entraves aux échanges commerciaux comme les douanes et les procédures administratives.

Si nous nous attaquons à ces questions sur le plan régional, nous pourrions atteindre un nouveau degré de coopération à l'échelon international. Récemment, par exemple, les négociations de l'ALENA ont porté sur des questions de travail et d'environnement. Si nous reconnaissons que ces questions transcendent les frontières nationales des pays de la région, nous pouvons faire en sorte qu'elles ne deviennent pas des barrières non tarifaires au commerce, et les traiter de façon coopérative. Elles auront peut-être en définitive une incidence positive sur les ententes mondiales.

Du fait de sa nature même et de son ampleur, la coopération commerciale régionale engendre des capacités et des possibilités énormes pour la production de richesses. On estime qu'une zone de libre-échange de l'ANASE créerait un marché unifié de 325 millions de consommateurs et afficherait un produit national brut de plus de 300 milliards de dollars US par an.

Le Canada aimerait beaucoup prendre part aux progrès et à la prospérité spectaculaires qui en résulteraient.

Actuellement, nos échanges commerciaux bilatéraux avec la Thaïlande sont appréciables (903 millions de dollars en 1992). Vous êtes notre deuxième marché d'exportation au sein de l'ANASE et notre vingtième marché mondial. Mais nous pouvons faire mieux.

Nos exportations vers la Thaïlande ont atteint 326 millions de dollars en 1992, chiffre nettement supérieur aux niveaux enregistrés il y a seulement quelques années (130 millions en 1985), mais inférieur au montant record de 1990 (492 millions).